

SOMMAIRE

Éditorial

Denis Bauchard p. 1

Biodiversité

Enjeux de la biodiversité, B. Chevassus p. 3
Biodiversité en Seine-et-Marne, F. Beaux p. 9

Sylviculture

Croissance et régénération de l'arbre,
G. Tendron p. 15
Peuplements forestiers à rajeunir, Fr. Virely p. 23

Histoire & Patrimoine

Le métier de carrier, M. Deslandres p. 28
Gravures rupestres en Forêt, T. Szubert p. 30
Carrières... et abris de carriers, J. Pillot p. 35

Circulation en Forêt

Le programme de circulation apaisée...,
D. Bascoul p. 45

Vie de l'Association

Compte rendu de l'assemblée générale p. 50
Un nouveau site Web pour les AFF,
J.-Cl. Taupin et J.-L. Barbier p. 59
Chemin faisant... par les routes forestières,
Th. Hellouin de Ménibus p. I-IV

Le Dossier : UN PARC NATIONAL ? p. 61

Une histoire ancienne, J.-Cl. Polton p. 62
Le parc des Cévennes, D. Bauchard p. 66
Un projet caduc ?, M.-N. Grand-Mesnil p. 67
La loi du 14 avril 2006 p. 69
La position des « usagers » de la Forêt p. 71
La motion de la FNSAF..... p. 73

Littérature

Carnet de promenade, S. Alzaris.... p. 74

En suivant les sentiers

Long-Rocher et Enfer-de-Dante, B. Dehelly.... p. 78

Varia

Nature et numérique, l'Équipe d'Ûti p. 81

Le coin des livres

Nos adhérents publient... et d'autres livres à
signaler, D. Bauchard et J.-Cl. Polton p. 83

Ont participé à ce numéro

S. Alzaris, D. Bascoul, D. Bauchard, Fr. Beaux,
B. Chevassus, B. Dehelly, M. Deslandres, l'Équipe d'Ûti,
Th. Hellouin de Ménibus, J. Pillot, J.-Cl. Polton, T. Szubert,
J.-Cl. Taupin et J.-L. Barbier, G. Tendron, Fr. Virely.

Comité de rédaction :

D. Bauchard, Fr. Beaux, M. Deslandres, J.-Cl. Polton,
J. Puifourcat, J. Saint Loubert-Bié, J.-Cl. Taupin,
G. Tendron.

Les photos de la couverture (1^{re}, 2^e et 4^e) ont été réalisées par Monique Berger.
Elles sont extraites du livre *Château et forêt de Fontainebleau*, de Monique Berger et
Jean-Claude Polton, paru aux Éditions Favre.

ÉDITORIAL

LES LECTEURS trouveront dans ce numéro de l'année 2010 de *la Voix de la Forêt* une diversité d'articles portant sur des sujets très variés qui reflètent bien la volonté de notre Association de traiter de la forêt sous tous ses aspects. Le massif de Fontainebleau n'est pas seulement un conservatoire de la nature exceptionnel. C'est aussi, et depuis des siècles, un lieu de mémoire dont le château est le centre de gravité, un patrimoine historique, une source d'inspiration littéraire et un « atelier grandeur nature » pour les peintres comme l'a montré l'exposition du musée d'Orsay en 2007.

Cette approche a toujours été celle des Amis de la Forêt que ce soit à travers les promenades thématiques qu'ils proposent ou les positions qu'ils expriment, comme lors des réunions du comité de pilotage qui s'est réuni cette année pour étudier la faisabilité d'un parc national. En effet, cette année 2010 a été celle de l'engagement de l'Association sur deux dossiers importants.

Il y a près de dix ans que les Amis de la Forêt ont apporté leur plein appui au plan de « conduite apaisée » piloté d'abord par l'État puis par le Département. La concertation qui a eu lieu en mars dernier entre l'Association et la direction des Routes du conseil général a permis de constater un accord sur le programme de circulation routière dans le massif forestier, qui comporte de nombreux volets : poursuite de l'aménagement des carrefours dangereux, limitation de la vitesse à 70 km/h sur certaines routes, mise en place de liaisons douces, passages protégés pour les piétons. Ce programme est évoqué dans ce numéro par M. Daniel Bascoul, directeur principal des Routes au conseil général. Il témoigne de la sensibilité du Département aux préoccupations des « usagers » de la Forêt. C'est une première et importante étape qui, notamment en matière de limitation de vitesse, devrait être prolongée. D'autres actions seront nécessaires, en particulier pour assumer la continuité de la trame verte permettant à la faune de traverser les axes routiers sans risque d'accident.

L'Association a été naturellement impliquée dans les discussions sur le projet de parc national. Elle a apporté sa contribution aux débats en soulignant que le statut de parc national était inadapté à cette forêt périurbaine, traversée de 180 kilomètres de routes à gros trafic et fréquentée chaque année par des millions de visiteurs. Les nouvelles contraintes qu'apporterait inmanquablement la création d'un parc national ne sont pas acceptables. Le statut actuel de « forêt de Protection », de même que les nombreuses mesures prises pour le conforter, offre déjà une protection efficace. Ainsi, la priorité n'est-elle pas de créer une nouvel-

